

Rapports économiques et sociaux

Aperçu de l'accessibilité, de l'abordabilité, de l'inclusivité, de la flexibilité et de la qualité des services de garde en centre au Canada, 2024

par Thomas J. Charters et Leanne C. Findlay

Date de diffusion : le 22 avril 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Aperçu de l'accessibilité, de l'abordabilité, de l'inclusivité, de la flexibilité et de la qualité des services de garde en centre au Canada, 2024

par Thomas J. Charters et Leanne C Findlay 

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202600400001-fra>

Résumé

En 2021, le gouvernement fédéral canadien s'est engagé à verser plus de 27,2 milliards de dollars au moyen d'ententes bilatérales conclues avec les provinces et les territoires afin de créer un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada. Dans le cadre de ces ententes, les provinces et les territoires devaient allouer des investissements aux cinq piliers fondamentaux du Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants : la prestation de services de garde accessibles, abordables, flexibles, inclusifs et de grande qualité. Cette étude s'appuie sur les données de l'Enquête canadienne sur la prestation de services de garde de 2024 pour étudier les caractéristiques des services de garde offerts en centre au Canada durant cette période de réforme politique, en mettant l'accent sur des éléments des services de garde représentant les cinq piliers du cadre multilatéral. Les résultats montrent que la proportion des centres offrant des options de garde flexibles ou atypiques était limitée, que 15 % des centres avaient augmenté leur capacité maximale au cours de l'année précédente afin d'améliorer l'accessibilité, que près des trois quarts des services de garde en centre avaient mis en place des mesures d'adaptation pour les enfants ayant un problème de santé de longue durée ou une incapacité, et que l'abordabilité des services de garde d'enfants variait considérablement selon la catégorie d'âge et la province ou le territoire. Une analyse plus approfondie a permis de comparer les services de garde ayant reçu un financement particulier avec ceux qui n'en ont pas reçu. Environ 7 services de garde en centre à l'extérieur du Québec sur 10 ont déclaré avoir reçu un financement dans le cadre des ententes fédérales-provinciales-territoriales. Ces centres comptaient plus souvent un effectif et un nombre d'inscriptions plus élevés, et étaient plus susceptibles d'être sans but lucratif.

Mots-clés : apprentissage et garde des jeunes enfants, services de garde en centre, offre de services de garde, qualité des services de garde, prestation de services de garde

Auteurs

Thomas J. Charters et Leanne C. Findlay travaillent à la Division de l'analyse et de la modélisation de la santé, au sein de la Direction des études analytiques et de la modélisation de Statistique Canada.

Introduction

Le recours aux services de garde d'enfants a augmenté au fil du temps au Canada. En effet, l'inscription des enfants dans les services de garde en centre a augmenté de façon spectaculaire, passant de 6 % des enfants âgés de 0 à 5 ans dont les mères étaient en emploi en 1973 (Cleveland, 2022) à plus d'un tiers des enfants âgés de 0 à 5 ans en 2023 (Statistique Canada, 2023). En 2023, dans l'ensemble du Canada, on comptait environ 678 000 places réglementées à temps plein ou à temps partiel en services de garde en centre, ce qui suffisait à accueillir 31 % des enfants âgés de 0 à 5 ans (Friendly et coll., 2024). Les services de garde occupent une place de plus en plus importante dans l'environnement social et d'apprentissage précoce des jeunes enfants, et la prestation de services de garde de grande qualité au Canada est un sujet important pour les parents, les fournisseurs de services de garde et les décideurs.

Cependant, l'accès des familles à des services de garde de qualité au Canada peut être limité. Les obstacles à l'accès comprennent des frais trop élevés, une offre insuffisante de services de garde, un manque d'heures de garde appropriées et une qualité médiocre des services de garde (Japel et Friendly, 2018; Lavergne, 2025; Macdonald, 2018; Macdonald et Friendly, 2023b; Prentice, 2007). Par ailleurs, certains groupes au Canada ont un accès plus limité aux services de garde, notamment les familles vivant en milieu rural (Crane, 2008; Friendly et coll., 2016) et les familles immigrantes récentes (Massing et coll., 2023). L'accès inégal aux services de garde a été caractérisé comme une source de désavantage économique et sur le plan du développement (Emploi et Développement social Canada, 2017; Prentice, 2007). En outre, la pandémie de COVID-19 a eu des répercussions négatives sur le secteur des services de garde au Canada, entraînant des perturbations dans la prestation des services de garde (Hacioglu et coll., 2024) et des pertes d'emploi prolongées chez les travailleurs des services de garde (Statistique Canada, 2021; Uppal et Savage, 2021). La pandémie a renforcé l'importance des services de garde en tant qu'infrastructure sociale et économique essentielle et a motivé les appels à la réforme du paysage de services de garde au Canada (Beach et coll., 2023).

Accords sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada

Le Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de 2017 fournit des principes directeurs aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour l'élaboration d'un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui prévoit la fourniture de services de garde accessibles, abordables, inclusifs, flexibles et de grande qualité pour toutes les familles (Emploi et Développement social Canada, 2017; Pasolli et Un Enfant Une Place, 2019). En 2021, le gouvernement fédéral s'est engagé à consacrer 27,2 milliards de dollars sur cinq ans pour mettre en place le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE) à l'échelle du Canada dans le cadre d'accords bilatéraux conclus avec les provinces et les territoires (ministère des Finances Canada, 2021; Emploi et Développement social Canada, 2022a). Ces accords précisent les objectifs et les domaines d'investissement liés aux services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants agréés ou réglementés. Le Québec n'était pas signataire des accords bilatéraux, mais a reçu des fonds dans le cadre d'un accord asymétrique visant à améliorer davantage son programme déjà établi de services de garde à contribution réduite (ministère des Finances Canada, 2022). Le Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones a été élaboré conjointement, mais de façon distincte, à la suite de consultations menées entre le gouvernement du Canada et des partenaires autochtones en 2017, reflétant une vision de services de garde de grande qualité dont les fondements respectent la culture et les aspirations autochtones (Emploi et Développement social Canada, 2022b).

La garde d'enfants au Canada et le Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

Abordabilité

L'abordabilité renvoie à la capacité financière d'une famille à payer des services de garde et a été reconnue comme l'un des principaux obstacles à l'accès aux services de garde pour les familles canadiennes (Cleveland, 2018; Japel et Friendly, 2018; Prentice, 2007). Les frais de garde d'enfants peuvent être payés directement par les parents. Ils peuvent également être complétés par des subventions versées directement aux parents ou réduits grâce à des contributions gouvernementales versées aux fournisseurs de services de garde. Les frais payés par les parents peuvent varier en fonction de l'âge de l'enfant, de la région, de la province ou du territoire, de la disponibilité de subventions ou de financement opérationnel, et d'autres facteurs. Fisher et Thomas (2022) ont constaté que les mesures fédérales et provinciales de réduction des frais avaient permis de réduire les coûts nets des services de garde payés par les parents, tout en mettant en évidence des lacunes dans la couverture. À titre d'exemple, les montants des subventions étaient insuffisants pour certaines familles, et les aides sous forme de crédit d'impôt, qui n'étaient accessibles qu'après la production de la déclaration de revenus, entraînaient souvent des problèmes de trésorerie pour les familles.

En 2022, une analyse nationale a révélé que les frais quotidiens pour des services de garde à temps plein à l'extérieur du Québec étaient les plus élevés pour les nourrissons (52,10 \$ en moyenne), tandis que les frais quotidiens pour les enfants d'âge scolaire étaient les plus bas, à 30,80 \$ (Charters et Findlay, 2023). L'enquête sur les frais de garde d'enfants du Centre canadien de politiques alternatives a abouti à des résultats similaires (Macdonald et Friendly, 2023a). Des données probantes laissent entendre que de nombreux parents ont bénéficié d'une réduction des frais en vertu des accords sur l'AGJE à l'échelle du Canada (Macdonald et Friendly, 2023a; Macdonald et Friendly, 2025). Cette évolution est le résultat de plusieurs mécanismes, notamment l'établissement de frais fixes, l'augmentation du nombre de places à 10 \$ par jour, la réduction proportionnelle des frais du marché, des modifications apportées aux systèmes de subvention des frais, ou une combinaison de ces approches.

Accessibilité

L'accessibilité aux services de garde renvoie à la disponibilité de places en services de garde pour répondre à la demande de garde d'enfants (Friendly et coll., 2024). Cela signifie que des places en services de garde sont disponibles pour les familles qui souhaitent y recourir (Bennett et Tayler, 2006; Lavergne, 2025). La réduction des frais de garde d'enfants dans le cadre des accords bilatéraux devait entraîner une augmentation de la demande de places en services de garde, nécessitant la création de places supplémentaires en services de garde réglementés (Cleveland, 2018). Le fait qu'environ un quart des enfants âgés de 1 à 3 ans au Canada qui ne fréquentaient pas un service de garde étaient inscrits sur une liste d'attente reflète les difficultés récentes à trouver un service de garde (Statistique Canada, 2023). Les déserts de services de garde, c'est-à-dire des régions où le nombre de places en services de garde réglementés est insuffisant par rapport à la population d'enfants, ont été utilisés au Canada pour examiner les variations régionales de l'accès aux services de garde. En 2022, près de la moitié des enfants n'ayant pas atteint l'âge d'admissibilité à la maternelle résidaient dans des déserts de services de garde au Canada (Macdonald et Friendly, 2023b).

Les engagements pris par les provinces et les territoires pour améliorer l'accessibilité aux services de garde comprennent l'augmentation de la disponibilité et de l'offre de places en services de garde réglementés, généralement pour les enfants de moins de 6 ans, l'objectif général étant d'atteindre une

couverture de 59 % de la population d'enfants (Gouvernement du Canada, 2024). Par ailleurs, le rapport *Early Childhood Education and Care in Canada 2023* (publié en anglais seulement) a révélé qu'il y avait environ 678 000 places à temps plein et à temps partiel dans des services de garde réglementés pour les enfants âgés de 0 à 5 ans au Canada, ce qui suffisait à accueillir 31 % des enfants de ce groupe d'âge. Les places en services de garde réglementés pour les enfants âgés de 0 à 5 ans ont augmenté de 50 691 (8 %) de 2021 à 2023, bien que la croissance soit restée plus faible pour certains groupes, comme les nourrissons (Friendly et coll., 2024).

Flexibilité

Les services de garde flexibles offrent diverses options, notamment des horaires atypiques (c.-à-d. en dehors de 7 h à 18 h les jours de semaine), des horaires variables ou des services de garde offerts à court préavis (Emploi et Développement social Canada, 2017). Cela peut se traduire par des services offerts tôt le matin, en soirée, la fin de semaine ou pendant la nuit, permettant de répondre aux besoins des parents qui travaillent par quarts, occupent des emplois occasionnels ou sont sur appel, ou encore par des services de garde d'urgence ou sur appel (Halfon et Friendly, 2015; Lero et coll., 2021). En 2016-2017, 38 % des familles avec un enfant de moins de 6 ans avaient au moins un parent travaillant selon un horaire atypique (Lero et coll., 2021). Dans de telles situations, de nombreuses familles combinent des modes formels et informels de garde avec la garde parentale (Breitkreuz, Colen et Horne, 2021). Dans l'ensemble, les mères travaillant selon des horaires irréguliers ou à temps partiel étaient moins susceptibles d'avoir recours à des services de garde (Zhang et coll., 2021).

Des études récentes ont démontré que les options de services de garde atypiques ou flexibles sont peu répandues au Canada. En 2022, 2 % des services de garde accueillant des enfants âgés de 0 à 5 ans offraient des services en soirée, la fin de semaine ou pendant la nuit. Les services de garde en haltes-garderies ou les services de garde à horaires flexibles sont plus courants, 16 % des services de garde offrant cette option (Charters et Findlay, 2023). Dans le cadre des engagements énoncés dans les accords bilatéraux, les provinces et les territoires ont alloué des fonds pour augmenter le nombre de places en services de garde agréés offrant des modalités flexibles (Emploi et Développement social Canada, 2024).

Inclusivité

Le concept d'inclusivité fait référence à des services de garde qui sont accessibles et adaptés aux enfants et aux familles appartenant à des populations diverses ou vulnérables, comme les familles autochtones vivant en dehors des communautés, les immigrants récents, les réfugiés, les minorités de langue officielle, les familles à faible revenu et les enfants ayant des besoins de soutien supplémentaires (Emploi et Développement social Canada, 2017). Des recherches canadiennes antérieures ont révélé des inégalités dans l'utilisation des services de garde au sein de plusieurs de ces populations, notamment chez les enfants autochtones (Statistique Canada, 2024a), les enfants immigrants (Kingsbury et coll., 2021; Massing et coll., 2023) et les enfants vivant dans des conditions socioéconomiques défavorisées (Findlay, Wei et Arim, 2021). L'inclusivité renvoie également à la capacité de répondre aux différents besoins des enfants. Par exemple, les enfants ayant une incapacité se heurtent souvent à des obstacles à l'inclusion, comme le refus de les accueillir en raison de leurs besoins supplémentaires (Kerr, Findlay et Arim, 2024; Killoran, Tymon et Frempong, 2007), une formation inadéquate du personnel et des ressources limitées (Irwin, Lero et Brophy, 2004; Mejia-Cardenas, Rivard et Mestari, 2024), ainsi que le manque de contenu sur les soins aux enfants ayant une incapacité dans les programmes d'éducation de la petite enfance (EPE) (Taylor et coll., 2023).

En 2022, 43 % des services de garde en centre accueillant des enfants âgés de 0 à 5 ans ont déclaré offrir des mesures d'adaptation à un ou plusieurs enfants ayant une incapacité, selon l'Enquête canadienne sur la prestation de services de garde (ECPSG) (Charters et Findlay, 2023). Plus de la moitié des services de garde en centre au Canada comptaient au moins un employé ayant suivi une formation de perfectionnement professionnel liée au travail auprès des enfants ayant une incapacité au cours de l'année précédente (Statistique Canada, 2024b). Les engagements pris dans le cadre des accords bilatéraux en faveur de services de garde inclusifs pour divers groupes d'enfants et pour les enfants et les familles vulnérables comprenaient plusieurs initiatives liées à l'élaboration, à la conversion, au suivi et au financement de plans visant à soutenir la création de nouvelles places, les rénovations structurelles et la mise en œuvre de programmes inclusifs (Gouvernement du Canada, 2024). Cependant, des données indiquent également que les ressources disponibles pour soutenir l'inclusion demeurent insuffisantes, ce qui amène certains services de garde en centre à ne pas inscrire d'enfants ayant une incapacité (Irwin, Lero et Mayer, 2024).

Qualité

Dans les accords bilatéraux, des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de grande qualité se caractérisent par des environnements d'apprentissage riches, des relations et des interactions réceptives et respectueuses avec les enfants, le personnel et les familles, ainsi que par les compétences et la formation du personnel des services de garde (Emploi et Développement social Canada, 2017). Ces critères correspondent généralement à la qualité des processus, un concept multidimensionnel selon lequel la qualité est déterminée par des interactions positives et adaptées au développement entre les enfants et le personnel, par un environnement social répondant aux besoins de développement des enfants, ainsi que par les caractéristiques et les compétences du personnel (Bigras et coll., 2010; Emploi et Développement social Canada, 2019; Slot, 2018). La qualité des processus est soutenue et facilitée par la qualité structurelle (Huntsman, 2008; NICHD Early Child Care Research Network, 2002), qui reflète les caractéristiques organisationnelles de l'environnement, comme le ratio enfants/personnel, la taille des groupes, la formation et le niveau de scolarité du personnel, et le roulement du personnel (Bigras et coll., 2010; Varmuza, Perlman et Falenchuk, 2021). Par ailleurs, les indicateurs structurels sont souvent réglementés par les organismes gouvernementaux et sont généralement plus faciles à mesurer que la qualité des processus, qui nécessite généralement des observations (Bigras et coll., 2010).

Les analyses nationales des mesures structurelles de la qualité des services de garde au Canada sont difficiles à réaliser en raison des différences entre les provinces et les territoires en matière de réglementation concernant les groupes d'âge des enfants, la formation du personnel, la taille des groupes et les ratios enfants/personnel. Les analyses antérieures se sont concentrées sur le statut des services de garde, puisque les services de garde à but non lucratif ont été à maintes reprises associés à des services de garde de meilleure qualité (Cleveland et Krashinsky, 2009; Doherty, Friendly et Forer, 2002; Flanagan, Beach et Varmuza, 2013; Varmuza, Perlman et Falenchuk, 2021). En 2022, la moitié des services de garde en centre accueillant des enfants âgés de 0 à 5 ans avaient un statut juridique sans but lucratif ou étaient exploités par des organismes gouvernementaux (Charters et Findlay, 2023). La plupart des premières initiatives liées à la qualité dans la mise en œuvre du système d'AGJE à l'échelle du Canada (Gouvernement du Canada, 2024) se sont concentrées sur le renforcement des compétences du personnel des services de garde (par exemple en encourageant l'inscription aux programmes d'EPE), l'amélioration de la rémunération des éducateurs au moyen de subventions salariales et de la mise en œuvre de grilles salariales, ainsi que l'augmentation du nombre de places en privilégiant les établissements sans but lucratif (Friendly et coll., 2024). Il a été avancé que le maintien d'un niveau élevé de qualité dans les services de garde est essentiel pour garantir que l'expansion du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Canada profite aux enfants et aux familles (Dhuey, 2024).

Objectifs de la présente étude

Les données de l'ECPSG de 2024 permettent d'examiner les caractéristiques des services de garde au Canada au cours d'une période de réforme des politiques associée à la mise en place du système d'AGJE à l'échelle du Canada. Les profils descriptifs des services de garde en centre au Canada donnent un aperçu de l'état actuel du système des services de garde, et les comparaisons révèlent certains changements depuis l'ECPSG de 2022 (Charters et Findlay, 2023). Ce rapport donne un aperçu des progrès liés aux piliers du Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (accessibilité, abordabilité, inclusivité, flexibilité et qualité). En outre, le rapport se penche sur les caractéristiques des services de garde qui ont déclaré avoir reçu un financement dans le cadre des accords pancanadiens en avril 2024. Il est essentiel de poursuivre les recherches dans ce domaine afin de mieux comprendre le secteur de la garde d'enfants, de mesurer les changements au fil du temps et de comprendre de quelle façon les réformes en cours peuvent affecter les enfants, les parents et les fournisseurs de services de garde d'enfants. Ce rapport est essentiellement descriptif et ne doit pas être considéré comme une évaluation des réformes associées au système d'AGJE à l'échelle du Canada et aux accords bilatéraux. L'accent est mis sur les services de garde en centre accueillant des enfants âgés de 0 à 5 ans.

Matériel et méthodes

Source des données

L'ECPSG de 2024 est une enquête transversale menée par Statistique Canada en partenariat avec Emploi et Développement social Canada (Statistique Canada, 2025). L'enquête fournit un aperçu des services de garde d'enfants au Canada en 2024 pour les enfants âgés de 12 ans ou moins à l'échelle nationale, provinciale et territoriale. La collecte des données d'enquête s'est déroulée d'avril à juillet 2024. La population cible comprenait les services de garde en centre ainsi que les gardiens et gardiennes d'enfants en milieu familial agréés et non agréés. La base de sondage a été établie en fonction : 1) des entreprises définies comme des services de garderie (code 62441 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord [SCIAN]) dans le Registre des entreprises de Statistique Canada en date de février 2024 ayant déclaré au moins 2 500 \$ de revenu annuel; 2) des listes provinciales et territoriales de fournisseurs de services de garde agréés accessibles au public. On a communiqué avec un échantillon de 21 045 services de garde en milieu familial et services de garde en centre, et le taux de réponse pour les services de garde en centre s'est élevé à 76 %. De plus amples renseignements sur la base de sondage sont disponibles ailleurs (Statistique Canada, 2025).

Dans ce rapport, seuls les services de garde accueillant des enfants âgés de 5 ans ou moins (possiblement en plus des enfants âgés de 6 à 12 ans) ont été inclus. Les services de garde en centre qui n'inscrivaient que des enfants qui fréquentent l'école ont été considérés comme offrant exclusivement des programmes avant et après l'école et ont été exclus. Les enregistrements présentant un nombre d'employés anormalement élevé (dépassant le 95^e percentile) ont également été exclus, car ils pourraient représenter plusieurs services de garde. La taille de l'échantillon obtenue était de 3 403 services de garde en centre, représentative des services de garde en centre au Canada accueillant des enfants âgés de 0 à 5 ans, et n'étant pas des programmes exclusivement avant et après l'école.

Mesures

Les représentants des services de garde (p. ex. les directeurs) ont répondu à des questions sur : 1) les caractéristiques du service de garde en centre; 2) la capacité du service de garde en centre; 3) les ressources et le financement; 4) les inscriptions, les frais et les mesures structurelles de la qualité des services de garde selon les catégories d'âge définies par les provinces et les territoires en date du 8 avril 2024.

Les caractéristiques des services de garde en centre comprenaient le permis d'exercice, le statut du service de garde, l'exploitation autochtone, les options de garde offertes et la localisation en milieu urbain. Le nombre total de personnes employées dans le service de garde en centre a été recueilli, y compris tous les superviseurs à temps plein et à temps partiel, le personnel non-superviseur qui s'occupe directement des enfants et le personnel de soutien (p. ex. les cuisiniers, le personnel de nettoyage et les comptables). Les répondants ont indiqué si le service de garde en centre était agréé par les autorités provinciales, territoriales ou locales; l'année de l'agrément (2023 ou 2024, 2020 à 2022, 2010 à 2019 ou avant 2010); et si le service de garde en centre était géré par une organisation ou une association des Premières Nations, des Métis ou des Inuit. Le statut des services de garde en centre comprenait trois catégories de services de garde non gouvernementaux : ceux ayant un statut juridique d'organisme sans but lucratif, ceux se déclarant comme organismes à but lucratif et ceux n'ayant ni statut juridique d'organisme sans but lucratif ni statut juridique d'organisme à but lucratif. Une quatrième catégorie comprenait les services de garde en centre gérés directement par des organismes gouvernementaux (conseils ou districts scolaires, municipalités, districts régionaux et autorités de santé publique). Les services de garde en centre non gouvernementaux ayant un statut juridique d'organisme à but non lucratif (ci-après « services de garde en centre à but non lucratif ») ont indiqué si leur service de garde avait précédemment fonctionné en tant qu'organisation privée ou à but lucratif.

Les options de garde proposées dans les services de garde en centre comprenaient la garde à temps plein (six heures ou plus par jour et au moins cinq jours par semaine), la garde à temps partiel (soit six heures ou plus par jour moins de cinq jours par semaine, soit moins de six heures par jour quel que soit le nombre de jours), la garde avant ou après l'école, la garde le soir (après 18 heures) ou la fin de semaine, et les services de garde en haltes-garderies ou les services de garde à horaires flexibles. Les services de garde en centre ont également indiqué s'ils acceptaient les nourrissons (selon la définition en vigueur dans leur province ou territoire). Les services de garde en centre ont été classés comme étant situés dans une région urbaine s'ils étaient situés dans une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement avec ou sans secteurs de recensement. Dans le cas contraire, ils ont été considérés comme étant dans une région non urbaine. Enfin, les services de garde en centre ont également été classés par type de bâtiment, notamment dans un bâtiment commercial indépendant, dans une résidence privée (maison, copropriété ou appartement), dans une école ou une université, ou dans un autre bâtiment (p. ex. centres communautaires, hôpitaux ou bibliothèques, lieux de culte, centres commerciaux, immeubles de bureaux et complexes de logements sociaux).

Les statistiques relatives à la capacité des services de garde en centre ont été présentées au niveau du service de garde. Le nombre total d'enfants inscrits comprenait tous les enfants âgés de 12 ans ou moins dans le service de garde, qu'ils soient inscrits à temps plein, à temps partiel ou dans un programme avant ou après l'école. Ensuite, le nombre total d'inscriptions a été ventilé entre les enfants âgés de 0 à 5 ans qui ne fréquentent pas l'école et les enfants qui fréquentent l'école. Les répondants ont indiqué si le service de garde en centre fonctionnait à capacité maximale le 8 avril 2024, comme indiqué sur l'agrément ou le permis du service de garde (c.-à-d. en fonction des règlements provinciaux ou territoriaux sur le nombre d'employés et la composition des enfants par âge). Pour les services de garde en centre n'ayant pas atteint leur capacité maximale, une estimation de la capacité supplémentaire a été calculée à partir de la différence entre la capacité maximale déclarée et le nombre total d'inscriptions actuel. Les répondants ont également indiqué si la capacité maximale du service de garde en centre

avait augmenté, diminué ou n'avait pas changé au cours de l'année précédente, et si le service de garde en centre disposait d'une liste d'enfants en attente d'inscription. Les répondants ont indiqué si le service de garde en centre avait mis en place des mesures d'adaptation ou de soutien pour répondre aux besoins des enfants ayant un problème de santé de longue durée ou une incapacité (y compris toute caractéristique de l'environnement du service de garde, du programme éducatif ou de l'équipement conçu pour éliminer les obstacles potentiels à la pleine participation des enfants ayant une incapacité).

Les ressources et le financement des services de garde en centre ont été évalués à l'aide de questions sur les budgets de ces services de garde et les sources de financement. La ventilation du budget de fonctionnement du service de garde en centre (à l'exclusion des immobilisations et des fonds de lancement) comprenait les pourcentages payés par les parents, le gouvernement et d'autres sources (p. ex. un employeur ou une organisation). Les répondants ont également indiqué si le service de garde en centre facturait des biens et des services en plus des frais quotidiens (p. ex. pour le transport, la récupération tardive, les fournitures, la nourriture, les couches, les frais d'activités et les excursions). Les services de garde en centre hors Québec ont indiqué s'ils avaient reçu un financement dans le cadre des accords sur l'AGJE à l'échelle du Canada, et ceux au Québec ont été invités à indiquer s'ils étaient subventionnés par le programme des services de garde à contribution réduite du Québec. Les services de garde en centre ont également précisé si au moins un enfant inscrit bénéficiait d'une subvention couvrant la totalité ou une partie des frais habituels des parents (à l'exclusion de l'Allocation canadienne pour enfants, de la déduction pour frais de garde d'enfants et d'autres crédits d'impôt). On a demandé aux services de garde en centre s'ils avaient agrandi leurs locaux au cours de l'année écoulée et, dans l'affirmative, s'ils avaient reçu des fonds en immobilisation de la part du gouvernement provincial ou territorial pour financer ces travaux.

Le nombre d'inscriptions par âge a été indiqué conformément aux réglementations provinciales et territoriales concernant la taille maximale des groupes et le ratio enfants/personnel. Chaque province ou territoire comptait entre quatre et sept groupes d'âge, avec parfois des chevauchements d'âge (**tableau 1**). Les frais quotidiens à temps plein payés par les parents ont également été calculés. Les mesures structurelles associées à la qualité des services de garde ont été dérivées des données. La taille des groupes a été estimée par le rapport entre le nombre total d'enfants inscrits par catégorie d'âge et le nombre de salles attribuées au groupe d'âge dans le service de garde en centre. Les salles où les groupes d'âge étaient mélangés ont été attribuées au groupe d'âge majoritaire ou, si les groupes étaient égaux en nombre, au groupe le plus jeune. Les ratios enfants/personnel ont été calculés en faisant le rapport entre le nombre total d'enfants inscrits dans un groupe d'âge et le nombre d'employés s'occupant directement de ce groupe. La taille des groupes et les ratios enfants/personnel sont présentés pour les différents groupes d'âge sous forme de valeurs médianes afin de tenir compte de la présence de valeurs aberrantes.

Stratégie analytique

Les analyses descriptives ont donné un aperçu des services de garde en centre accueillant des enfants âgés de 0 à 5 ans au Canada en avril 2024. L'analyse a été effectuée au niveau du service de garde, les pourcentages reflétant la proportion de services de garde en centre présentant une caractéristique donnée ou la proportion de services de garde en centre ayant un ou plusieurs enfants présentant une caractéristique donnée (p. ex. un ou plusieurs enfants qui fréquentent l'école). Les nombres moyens reflètent le nombre au sein d'un service de garde en centre et ne s'appliquent qu'aux services de garde en centre présentant cette caractéristique (p. ex. le nombre moyen de nourrissons s'appliquent uniquement aux services de garde en centre accueillant des nourrissons).

Les caractéristiques des services de garde en centre ayant déclaré avoir reçu un financement dans le cadre du système d'AGJE à l'échelle du Canada et celles des services de garde en centre n'en ayant

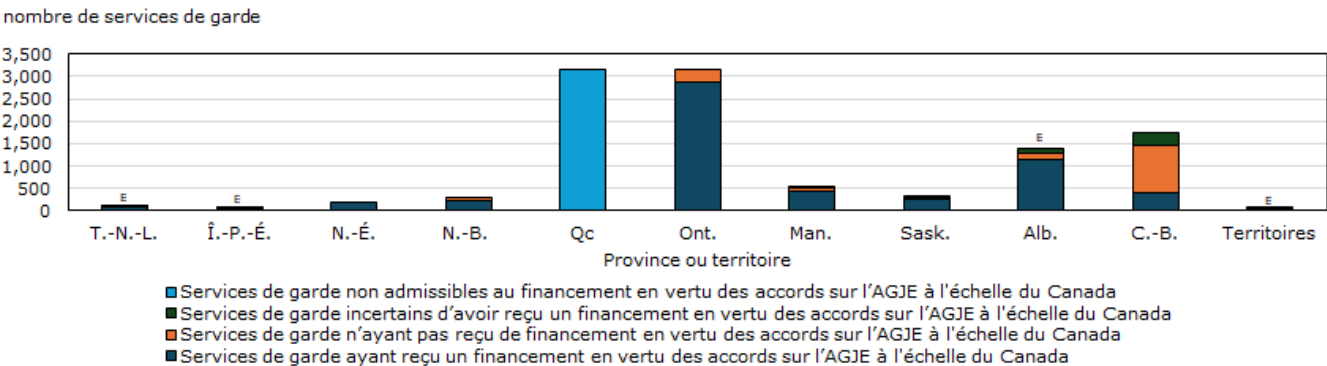
pas reçu ont été comparées à l'aide de tests t non appariés. Les différences dans les caractéristiques des services de garde en centre entre ces groupes peuvent fournir des indications sur les types de services de garde les plus susceptibles d'avoir participé au système d'AGJE à l'échelle du Canada. Les analyses ont été effectuées dans la version 8.3 de SAS Enterprise Guide à l'aide de macros du Système généralisé d'estimation (G-Est 2.03.004) pour l'estimation du domaine et de la variance (Statistique Canada, 2022a).

Résultats

En 2024, on estimait à 11 092 le nombre de services de garde en centre accueillant des enfants âgés de 0 à 5 ans au Canada qui répondaient aux critères du présent rapport. Ces services de garde accueilleraient environ 627 500 enfants à temps plein ou à temps partiel, soit environ 520 750 enfants âgés de 0 à 5 ans qui ne fréquentaient pas l'école et 106 750 enfants qui fréquentaient l'école. Il convient de mentionner que les catégories d'âge ont été définies à l'échelon provincial ou territorial et ne représentent pas des groupes définis de façon uniforme dans l'ensemble du Canada.

La **graphique 1** montre qu'au Canada, 5 711 services de garde en centre ont déclaré avoir reçu un financement dans le cadre du système d'AGJE à l'échelle du Canada, 1 635 n'ont pas reçu de financement et 3 149 étaient situés au Québec et n'étaient pas admissibles. C'est en Ontario que l'on trouve le plus grand nombre et la plus grande proportion de services de garde en centre ayant déclaré avoir reçu un financement dans le cadre du système d'AGJE à l'échelle du Canada (2 871, soit environ 90 % des services de garde en centre en Ontario). En revanche, c'est en Colombie-Britannique que le nombre et la proportion de services de garde en centre ayant déclaré avoir reçu un financement sont les plus faibles (1 034; 59 % des services de garde en centre en Colombie-Britannique). Les répondants en Colombie-Britannique et dans les territoires étaient plus susceptibles de ne pas savoir si le service de garde en centre avait reçu un financement dans le cadre du système d'AGJE à l'échelle du Canada.

Graphique 1
Services de garde en centre pour les enfants âgés de 0 à 5 ans en fonction de la participation aux accords sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada, Canada, avril 2024



à utiliser avec prudence

Note : AGJE = Apprentissage et garde des jeunes enfants. Les territoires comprennent le Yukon, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest. Il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation du nombre de services de garde n'ayant pas reçu de financement à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi que pour les services de garde incertains d'avoir reçu un financement à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Alberta et dans les territoires. Les chiffres sont trop peu fiables pour être publiés pour les services de garde n'ayant pas reçu de financement en Nouvelle-Écosse et dans les territoires, ainsi que pour les services de garde incertains d'avoir reçu un financement en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et en Ontario.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la prestation de services de garde, 2024.

Le **tableau 1** donne un aperçu des caractéristiques des services de garde en centre. En moyenne, un total de 12 personnes (superviseurs à temps plein et à temps partiel, personnel non-superviseur s'occupant directement des enfants et personnel de soutien) travaillaient dans les services de garde en centre en 2024. Presque tous les services de garde en centre étaient agréés par les autorités provinciales, territoriales ou locales responsables de la garde d'enfants; plus de la moitié d'entre eux avaient été agréés avant 2010, un tiers de 2010 à 2019, et le reste en 2020 ou plus tard. Un peu moins de la moitié des services de garde en centre (47 %) étaient à but non lucratif et 44 % se déclaraient à but lucratif. Les autres services de garde en centre étaient soit gérés par des organismes gouvernementaux (7 %), soit ils n'avaient pas de statut juridique d'organisme à but non lucratif et ne se déclaraient pas à but lucratif (3 %). Parmi les services de garde en centre à but non lucratif, environ un cinquième avait déjà fonctionné en tant qu'organisme à but lucratif. Sur l'ensemble des services de garde en centre, 1,5 % étaient gérés par une association ou une organisation des Premières Nations, des Métis ou des Inuit. La garde à temps plein était l'option la plus couramment offerte, les options les moins courantes étant la garde la fin de semaine, le soir ou la nuit (2 %) et les services de garde en haltes-garderies ou les services de garde à horaires flexibles (14 %). Près des deux tiers des services de garde en centre (65 %) acceptaient les nourrissons, et près de 9 services de garde en centre sur 10 (86 %) étaient situés dans une région urbaine. Au total, 2 services de garde en centre sur 5 (41 %) étaient situés dans des bâtiments commerciaux indépendants, tandis qu'un quart d'entre eux se trouvaient dans des écoles ou des universités.

Tableau 1

Caractéristiques des services de garde en centre qui offrent des services de garde pour les enfants âgés de 0 à 5 ans, Canada, avril

Caractéristiques	Estimation au niveau du service de garde
	moyenne dans les services de garde
Effectif total du personnel	
Tous	11,5
	pourcentage de services de garde
Service de garde agréé par les autorités responsables des services de garde du gouvernement provincial, territorial ou local	
Oui	98,1
Année d'agrément du service de garde (si le service de garde était agréé au moment de la collecte)	
2023 à 2024	2,1 E
2020 à 2022	8,1
2010 à 2019	33,0
Avant 2010	56,8
Statut du service de garde	46,9
Service de garde non gouvernemental, statut juridique d'organisme à but non lucratif	46,9
Service de garde non gouvernemental, statut d'organisme à but lucratif	44,0
Service de garde non gouvernemental, ni statut juridique d'organisme à but non lucratif ni statut d'organisme à but lucratif	2,5
Service de garde exploité par un organisme gouvernemental	6,6
Service de garde ayant déjà été exploité comme organisme privé ou à but lucratif (s'il s'agit d'un service de garde non gouvernemental ayant un statut juridique d'organisme à but non lucratif)	
Oui	21,9
Service de garde exploité par une organisation ou une association des Premières Nations, des Métis ou des Inuit	
Oui	1,5
Options de garde offertes par le service de garde	90,7
Temps plein	90,7
Temps partiel	56,0
Programme de garde avant ou après l'école	38,3
Fin de semaine, soirée ou nuit	2,3 E
Halte-garderie ou services de garde flexibles	13,7
Offre uniquement des services de garde à temps partiel	
Oui	8,0
Accepte l'inscription de nourrissons	
Oui	65,2
Situé dans une région urbaine	
Oui	85,5
Type de bâtiment	
Bâtiment commercial indépendant	41,4
Résidence privée	7,2
École ou université	25,0
Situé dans un autre type de bâtiment	26,4

E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la prestation de services de garde, 2024.

Le **tableau 2** décrit les capacités des services de garde en centre en 2024. En moyenne, les services de garde en centre ont accueilli 57 enfants, dont 47 étaient âgés de 0 à 5 ans et ne fréquentaient pas l'école. Environ 2 services de garde en centre sur 5 accueillait également des enfants qui fréquentent l'école (24 enfants en moyenne). Au total, 3 services de garde en centre sur 5 fonctionnaient à capacité maximale. Parmi les 40 % de services de garde en centre qui n'ont pas atteint leur capacité maximale, 16 enfants supplémentaires auraient pu être inscrits par service de garde en centre, en moyenne. Par

rapport à avril 2023, 4 services de garde en centre sur 5 (81 %) n'avaient pas modifié leur capacité maximale, tandis que 15 % l'avaient augmentée. La plupart des services de garde en centre (84 %) avaient une liste d'attente d'enfants à inscrire. Près des trois quarts des services de garde en centre avaient mis en place des mesures d'adaptation pour les enfants ayant un problème de santé de longue durée ou une incapacité.

Tableau 2
Capacité des services de garde en centre qui offrent des services de garde pour les enfants âgés de 0 à 5 ans, Canada,

Caractéristiques	Pourcentage des services de garde	Moyenne dans les services de garde
Enfants inscrits		
Tous	100,0	56,6
Inscriptions d'enfants âgés de 0 à 5 ans qui ne fréquentent pas l'école		
Tous	100,0	46,9
Temps plein	91,0	43,8
Temps partiel	45,4	15,5
Inscriptions d'enfants qui fréquentent l'école		
Tous	40,6	23,7
Temps plein	28,0	22,0
Temps partiel	22,5	15,3
Service de garde fonctionnant à capacité maximale		
Oui	60,2	...
Nombre d'enfants supplémentaires pouvant être accueillis (si le service de garde ne fonctionne pas à capacité maximale)	100,0	15,7
Évolution de la capacité maximale par rapport à avril 2023		
Oui, augmentation	14,9	...
Oui, diminution	4,0	...
Aucun changement	81,1	...
Service de garde ayant une liste d'attente d'enfants à inscrire		
Oui	83,8	...
Mesures d'adaptation en place pour les enfants ayant un problème de santé de longue durée ou une incapacité		
Oui	73,6	...

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la prestation de services de garde, 2024.

Le **tableau 3** fournit des renseignements sur les ressources et le financement des services de garde en centre. En 2024, un service de garde en centre moyen tirait environ trois cinquièmes de son budget de fonctionnement de sources gouvernementales, deux cinquièmes des parents et environ 4 % d'autres sources. Environ 7 services de garde en centre hors Québec sur 10 (72 %) ont déclaré avoir reçu un financement en vertu des accords sur l'AGJE à l'échelle du Canada, 2 sur 10 n'en ont pas reçu (21 %) et 8 % ne savaient pas. Au Québec, environ 7 services de garde en centre sur 10 (71 %) ont déclaré être subventionnés par le programme québécois de services de garde à contribution réduite. La plupart des services de garde en centre hors Québec (86 %) comptaient un ou plusieurs enfants inscrits bénéficiant d'une place de garde subventionnée. Au cours de l'année précédente, 6 % des services de garde en centre ont agrandi leur espace physique, et 41 % d'entre eux ont reçu un financement en immobilisations de la province ou du territoire pour cet agrandissement.

Tableau 3
Ressources et financement des services de garde en centre qui offrent des services de garde pour les enfants âgés de 0 à 5 ans, Canada, avril 2024

Caractéristiques	Estimation au niveau du service de
	garde moyenne dans les services de garde
Sources du budget de fonctionnement du service de garde	
Parents	39,5
Gouvernement	57,0
Autres sources	3,5
pourcentage de services de garde	
Le service de garde facture aux parents d'autres biens ou services en plus de ceux couverts par les frais quotidiens	
Oui	29,7
Le service de garde reçoit un financement en vertu des accords sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada¹	
Oui	71,9
Non	20,6
Ne sais pas	7,5
Des enfants inscrits sont admissibles à une subvention couvrant l'intégralité ou une partie des frais déboursés normalement par les parents¹	
Oui	85,9
Non	14,1
Le service de garde est subventionné par le programme québécois de services de garde à contribution réduite²	
Oui	70,8
Le service de garde a agrandi son espace physique au cours de la dernière année	
Oui	5,7
Le service de garde a reçu un financement d'immobilisations de la province ou du territoire pour cet agrandissement (si l'espace physique a été agrandi au cours de la dernière année)	
Oui	41,2

1. Provinces et territoires hors Québec.

2. Québec uniquement.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la prestation de services de garde, 2024.

Le **tableau 4** présente les inscriptions, les frais quotidiens, la taille des groupes et le ratio enfants/personnel par groupe d'âge des enfants. La première colonne indique le pourcentage de services de garde en centre d'une province ou d'un territoire donné où sont inscrits un ou plusieurs enfants du groupe d'âge correspondant. La deuxième colonne présente le nombre moyen d'enfants inscrits par groupe d'âge dans les services de garde en centre comptant un ou plusieurs enfants du groupe correspondant. Une troisième colonne décrit les frais quotidiens moyens pour la garde à temps plein perçus auprès des parents pour chaque groupe d'âge. À titre d'exemple, 82 % des services de garde en centre de la Saskatchewan accueillaient des tout-petits (définis en Saskatchewan comme des enfants âgés de 18 mois à moins de 30 mois). Dans ces services de garde, 15 tout-petits en moyenne étaient inscrits et les frais quotidiens s'élevaient en moyenne à 40,00 \$.

La taille du groupe a été calculée pour chaque service de garde en centre en prenant le rapport entre le nombre total d'enfants inscrits d'un âge donné et le nombre de salles affectées à cet âge. Le ratio enfants/personnel par âge représente également le ratio d'enfants inscrits d'un âge donné par employé affecté à cet âge au sein du service de garde. Par exemple, en Nouvelle-Écosse, la taille médiane des groupes d'enfants d'âge préscolaire âgés de 3 ans ou plus et qui ne fréquentent pas l'école était de 13 enfants par salle, dont environ 7 enfants par membre du personnel s'occupant d'enfants d'âge préscolaire.

Tableau 4

Inscriptions, frais et mesures structurelles de la qualité des services de garde dans les services de garde en centre qui offrent des services de garde pour les enfants âgés de 0 à 5 ans, selon le groupe d'âge, Canada, avril 2024 (partie 1)

Province ou territoire et catégorie d'âge	Pourcentage de services de garde inscrivant des enfants de cet âge	Nombre moyen d'enfants inscrits dans les services de garde	Frais quotidiens moyens dans les services de garde ¹	Taille médiane des groupes dans les services de garde	Ratio médian enfants/personnel dans les services de garde
Terre-Neuve-et-Labrador					
Bébés – enfants âgés de moins de 24 mois	15,1 E	6,1	10,0	6,0	3,0
Tout-petits – enfants âgés de 18 mois à moins de 3 ans	94,8	11,1	14,4 E	8,8	4,0
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 2 ans et 9 mois à moins de 5 ans et 9 mois qui ne fréquentent ni la prématernelle ni l'école	100,0	24,8	14,4	12,6	5,0
Enfants de prématernelle – enfants âgés de 3 ans et 8 mois à moins de 5 ans et 9 mois qui fréquentent la prématernelle	17,0 E	13,9	10,0	12,9	9,4 E
Enfants d'âge scolaire – enfants âgés de 4 ans et 8 mois à 13 ans qui fréquentent l'école	47,4	17,4	5,5	12,1	10,0
Île-du-Prince-Édouard					
Enfants âgés de moins de 22 mois	95,9	10,9	12,7	7,8	4,9
Enfants âgés de 22 mois à 3 ans	100,0	14,9	11,8	11,4	5,8
Enfants âgés de 3 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école	100,0	16,9	9,3	10,3	5,4
Enfants d'âge scolaire – enfants âgés de 3 ans ou plus qui fréquentent l'école	47,9	15,0	24,9	10,8	7,8
Nouvelle-Écosse					
Nourrissons – enfants âgés de moins de 18 mois	45,0	12,8	27,8	9,9	4,9
Tout-petits – enfants âgés de 18 mois à moins de 36 mois	95,3	19,1	26,2	12,0	5,7
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 3 ans ou plus qui ne fréquentent ni l'école ni un programme de prématernelle	100,0	21,9	25,5	13,4	6,5
Enfant de prématernelle – enfants qui fréquentent un programme de prématernelle	26,1	11,3	16,3	7,7	5,3
Enfants d'âge scolaire – enfants âgés de 12 ans ou moins qui fréquentent l'école au-delà du niveau prématernelle	45,0	19,8	16,0	14,0	11,0
Nouveau-Brunswick					
Enfants en bas âge – enfants âgés de moins de 2 ans	60,8	10,5	29,9	6,6	3,8
Enfants d'âge préscolaire âgés de 2 ans	85,1	11,1	21,1	7,7	5,0
Enfants d'âge préscolaire âgés de 3 ans qui ne fréquentent pas l'école	93,2	11,6	28,5	8,5	6,0
Enfants d'âge préscolaire âgés de 4 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école	93,1	13,9	29,0	10,2	7,9
Enfants d'âge scolaire qui fréquentent l'école	67,0	20,3	21,7	10,6	8,8
Québec					
Enfants âgés de moins de 18 mois	81,0	15,3	23,0	11,2	6,4
Enfants âgés de 18 mois à moins de 4 ans qui ne fréquentent pas l'école	97,3	33,1	21,2	6,9	6,0
Enfants âgés de 4 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école	81,6	21,8	21,9	12,4	10,8
Enfants qui fréquentent l'école	2,1 E	27,6	17,0	11,3	7,5
Ontario					
Poupons – enfants âgés de moins de 18 mois	29,5	14,7	42,4	12,5	4,0
Bambins – enfants âgés de 18 mois à moins de 30 mois	84,9	16,0	36,2	12,9	4,9
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 30 mois à moins de 6 ans qui ne fréquentent pas l'école	98,0	22,0	33,3	13,6	5,5
Enfants de jardin d'enfants – enfants âgés de 44 mois à moins de 7 ans qui fréquentent la maternelle ou le jardin d'enfants	33,8	19,8	21,9	16,2	9,8
Enfants d'âge scolaire primaire ou moyen – enfants âgés de 68 mois à 12 ans qui fréquentent l'école	52,6	17,1	25,1	11,0	8,2

... n'ayant pas lieu de figurer

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Les frais correspondent aux tarifs quotidiens à temps plein pour les enfants âgés de 0 à 5 ans qui ne fréquentent pas l'école et aux tarifs quotidiens pour les enfants qui fréquentent l'école.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la prestation de services de garde, 2024.

Tableau 4

Inscriptions, frais et mesures structurelles de la qualité des services de garde dans les services de garde en centre qui offrent des services de garde pour les enfants âgés de 0 à 5 ans, selon le groupe d'âge, Canada, avril 2024 (partie 2)

Province ou territoire et catégorie d'âge	Pourcentage de services de garde	Nombre moyen d'enfants	Frais quotidiens moyens dans	Taille médiane des groupes	Ratio médian enfants/personnel
Manitoba					
Enfants en bas âge – enfants âgés de 12 semaines à moins de 12 mois	21,1	5,6	16,4	3,8	1,9
Enfants en bas âge – enfants âgés de 12 mois à moins de 24 mois	51,6	8,7	13,0	6,7	3,4
Enfants d'âge préscolaire âgés de 2 ans	68,9	10,1	15,0	7,0	3,5
Enfants d'âge préscolaire âgés de 3 ans qui ne fréquentent pas l'école	85,4	12,7	14,0	8,7	4,0
Enfants d'âge préscolaire âgés de 4 ans qui ne fréquentent pas l'école	86,5	14,1	14,6	9,7	4,3
Enfants d'âge préscolaire âgés de 5 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école	63,7	11,0	14,1	7,7	4,2
Enfants d'âge scolaire qui fréquentent l'école	55,8	22,3	12,9	14,6	7,5
Saskatchewan					
Poupons – enfants âgés de 6 semaines à moins de 18 mois	52,3	8,1	39,4	6,8	3,9
Tout-petits – enfants âgés de 18 mois à moins de 30 mois	81,7	14,6	40,0	10,8	5,9
Enfants d'âge préscolaire âgés de 30 mois ou plus qui ne fréquentent pas l'école	98,8	23,2	31,4	12,9	6,0
Enfants d'âge scolaire qui fréquentent l'école	58,6	14,0	28,0	9,8	7,8
Alberta					
Bébés – enfants âgés de moins de 12 mois	23,8	6,7	49,5	3,4	2,6
Bébés – enfants âgés de 12 mois à moins de 19 mois	59,9	10,8	47,2	7,9	4,5
Enfants âgés de 19 mois à moins de 3 ans qui ne fréquentent pas l'école	71,0	15,5	41,2	10,8	4,9
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 3 ans à moins de 4 ans qui ne fréquentent pas l'école	94,9	17,1	39,0	13,5	6,9
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 4 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école	94,7	17,3	38,8	12,8	7,0
Enfants de maternelle et d'âge scolaire – enfants âgés de 4 ans ou plus qui fréquentent l'école	69,3	18,4	31,7	13,9	8,5
Colombie-Britannique					
Enfants âgés de moins de 18 mois	35,5	10,0	42,4	6,3	3,4
Enfants âgés de 18 mois à moins de 30 mois	52,2	14,1	41,3	9,6	4,2
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 30 mois ou plus qui ne fréquentent pas l'école	93,9	25,5	38,2	16,0	5,8
Enfants d'âge scolaire – enfants qui fréquentent l'école	42,0	25,8	26,4	17,1	8,9
Yukon					
Bébés – enfants âgés de moins de 18 mois	71,7	9,7	39,4	7,8	5,7
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 18 ans à moins de 3 ans qui ne fréquentent pas l'école	88,0	12,5	24,0	5,7	4,4
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 3 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école	88,3	12,4	26,0	6,0	4,7
Enfants d'âge scolaire – enfants qui fréquentent l'école	62,6	11,2	16,1	7,3	6,7
Territoires du Nord-Ouest					
Enfants en bas âge – enfants âgés de moins de 13 mois	F	...	...	...	...
Enfants en bas âge – enfants âgés de 13 mois à moins de 25 mois	55,6 E	15,3 E	38,2	8,1	3,8
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 25 mois à moins de 36 mois	79,7	16,4	16,1	11,2	4,4
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 3 ans qui ne fréquentent pas l'école	91,4	16,4	20,8	8,0	3,7
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 4 ans qui ne fréquentent pas l'école	71,1	11,2	19,0	5,0	2,5
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 5 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école	F	...	...	...	...
Enfants d'âge scolaire – enfants qui fréquentent l'école	80,5	17,5	F	11,6	4,8
Nunavut					
Enfants âgés de 0 à 12 mois	44,7 E	F	34,3 E	F	F
Enfants âgés de 13 à 24 mois	81,2	6,0	30,6	2,5 E	2,3
Enfants âgés de 25 à 35 mois	59,8 E	4,1	17,2 E	2,0	2,7
Enfants âgés de 3 ans	81,2	7,0	23,2 E	3,4	3,6
Enfants âgés de 4 ans qui ne fréquentent pas l'école	71,4	6,3 E	24,7 E	2,8 F	2,1 E
Enfants âgés de 5 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école	F	...	...	...	...
Enfants d'âge scolaire – enfants qui fréquentent l'école	45,5 E	4,8	23,6 E	4,0 E	2,0 E

... n'ayant pas lieu de figurer

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Les frais correspondent aux tarifs quotidiens à temps plein pour les enfants âgés de 0 à 5 ans qui ne fréquentent pas l'école et aux tarifs quotidiens pour les enfants qui fréquentent l'école.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la prestation de services de garde, 2024.

Le **tableau 5** décrit les différences de caractéristiques entre les services de garde en centre qui ont déclaré avoir reçu un financement dans le cadre du système d'AGJE à l'échelle du Canada et ceux qui n'en ont pas reçu. Les services de garde en centre qui ont reçu du financement par l'entremise du système d'AGJE à l'échelle du Canada avaient tendance à être plus grands, à employer plus de travailleurs et à accueillir plus d'enfants à temps plein ou à temps partiel. Les services de garde en centre qui ont reçu du financement étaient également 19 points de pourcentage plus susceptibles d'être à but non lucratif et 16 points de pourcentage moins susceptibles d'être à but lucratif. Aucune différence notable n'a été constatée pour les services de garde en centre gérés par des organismes gouvernementaux. Parmi les services de garde en centre à but non lucratif, ceux qui ont déclaré avoir reçu un financement dans le cadre du système d'AGJE à l'échelle du Canada étaient presque deux fois plus susceptibles d'avoir été auparavant un service de garde à but lucratif. Les services de garde gérés par des organisations des Premières Nations, des Métis ou des Inuit étaient moins susceptibles de déclarer avoir reçu un financement par l'entremise du système d'AGJE à l'échelle du Canada.

Tableau 5

Services de garde en centre qui offrent des services de garde pour les enfants âgés de 0 à 5 ans, en fonction de la réception d'un financement en vertu des accords sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada, Canada, avril 2024

Caractéristiques	Service de garde a reçu un financement en vertu des accords sur l'AGJE à l'échelle du Canada	Service de garde n'a pas reçu de financement en vertu des accords sur l'AGJE à l'échelle du Canada	Différence
moyenne dans les services de garde			
Effectif total du personnel			
Tous	11,3	8,9	2,4 *
Nombre total d'enfants inscrits			
Tous	57,2	46,2	11 *
pourcentage de services de garde			
Statut du service de garde			
Service de garde non gouvernemental, statut juridique d'organisme à but non lucratif	54,0	35,1	18,9 *
Service de garde non gouvernemental, statut d'organisme à but lucratif	39,6	56,0	-16,4 *
Service de garde non gouvernemental, ni statut juridique d'organisme à but non lucratif ni statut d'organisme à but lucratif	1,3 E	2,4 E	-1,2
Service de garde exploité par un organisme gouvernemental	5,2	6,5 E	-1,3
Service de garde ayant déjà été exploité comme organisme privé ou à but lucratif (s'il s'agit d'un service de garde non gouvernemental ayant un statut juridique d'organisme à but non lucratif)			
Oui	24,1	11,2 E	12,9 *
Service de garde exploité par une organisation ou une association des Premières Nations, des Métis ou des Inuit			
Oui	0,7	3,4 E	-2,7 *
Année d'agrément du service de garde (si le service de garde était agréé au moment de la collecte)			
2023 à 2024	2,2 E	3,5 E	-1,2
2020 à 2022	8,8	13,8	-5,0 *
2010 à 2019	28,2	36,8	-8,6 *
Avant 2010	60,8	46,0	14,8 *
Service de garde fonctionnant à capacité maximale			
Oui	52,2	54,5	-2,3
Évolution de la capacité maximale par rapport à avril 2023			
Oui, augmentation	22,2	11,5 E	10,8 *
Oui, diminution	3,2 E	5,2 E	-2,1
Aucun changement	74,6	83,3	-8,7 *
Situé dans une région urbaine			
Oui	84,8	86,6	-1,9
Province ou territoire			
Terre-Neuve-et-Labrador	1,5	1,0 E	0,5 *
Île-du-Prince-Édouard	1,0	0,2 E	0,8 *
Nouvelle-Écosse	3,2	F	...
Nouveau-Brunswick	4,0	3,2	0,8 *
Québec	...	...	...
Ontario	50,3	17,0	33,2 *
Manitoba	7,7	3,4	4,3 *
Saskatchewan	4,3	2,1 E	2,2 *
Alberta	19,9	9,6	10,4 *
Colombie-Britannique	7,3	63,2	-55,9 *
Territoires combinés	0,8	F	...

... n'ayant pas lieu de figurer

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

* la différence entre les services de garde est statistiquement significative ($p < 0,05$)

Note : AGJE = Apprentissage et garde des jeunes enfants.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la prestation de services de garde, 2024.

Les services de garde en centre agréés avant 2010 étaient plus susceptibles de déclarer avoir reçu un financement par l'entremise du système d'AGJE à l'échelle du Canada, tandis que les services de garde en centre agréés de 2010 à 2022 étaient un peu moins susceptibles de l'avoir reçu. Aucune différence n'a été observée dans la proportion de services de garde en centre fonctionnant à capacité maximale

selon le statut de financement du système d'AGJE à l'échelle du Canada, bien que les services de garde en centre financés soient environ 11 points de pourcentage plus susceptibles d'avoir augmenté leur capacité maximale au cours de l'année précédente. La proportion de services de garde en centre ayant augmenté leur capacité maximale et ayant reçu un financement était environ deux fois plus importante que celle des services de garde en centre ayant augmenté leur capacité, mais n'ayant pas reçu de financement. Aucune relation n'a été établie entre le financement dans le cadre du système d'AGJE à l'échelle du Canada et la localisation en milieu urbain. Dans la plupart des provinces et des territoires, la majorité des services de garde en centre ont déclaré avoir reçu un financement par l'entremise du système d'AGJE à l'échelle du Canada, à l'exception de la Colombie-Britannique (la proportion de services de garde en centre n'ayant pas reçu de financement n'a pu être estimée en Nouvelle-Écosse et dans les territoires).

Discussion

Le présent rapport donne un aperçu des services de garde en centre accueillant des enfants âgés de 0 à 5 ans en avril 2024 et permet de comparer les caractéristiques des services de garde en centre qui ont reçu un financement dans le cadre des accords sur l'AGJE à l'échelle du Canada avec celles des services de garde en centre qui n'en ont pas reçu. En 2024, on estime à 11 092 le nombre de services de garde en centre en activité au Canada, accueillant à temps plein ou à temps partiel environ 627 500 enfants. Presque tous les services de garde en centre ont été agréés par les autorités responsables de la garde des enfants, et plus de la moitié d'entre eux l'ont été avant 2010. Un peu moins de la moitié des services de garde en centre étaient à but non lucratif, dont environ 1 sur 5 avait auparavant été un organisme à but lucratif. Un service de garde en centre typique comptait environ 12 employés et accueillait 57 enfants à temps plein ou à temps partiel. Environ 7 services de garde en centre sur 10 hors Québec ont déclaré avoir reçu un financement du système d'AGJE à l'échelle du Canada, et environ 7 services de garde en centre sur 10 au Québec ont participé au programme québécois des services de garde à contribution réduite.

Des cycles répétés de l'ECPSG transversale peuvent fournir des indications sur l'évolution des services de garde en centre au fil du temps et démontrer les progrès réalisés au regard des engagements pris dans le cadre des accords bilatéraux. Les comparaisons avec les services de garde en centre visés par l'enquête d'avril 2022 (Charters et Findlay, 2023; Charters et Findlay, 2024) laissent entendre que les niveaux moyens d'inscription, les options de garde et de dotation en personnel sont demeurés largement constants entre les deux périodes. Les sections suivantes traitent des résultats relatifs aux piliers particuliers des accords bilatéraux et établissent, le cas échéant, des comparaisons dans le temps.

Abordabilité

Les résultats laissent entendre que 86 % des services de garde en centre hors Québec avaient inscrit au moins un enfant bénéficiant d'une place de garde subventionnée, ce qui est comparable à la situation observée en 2022 (Charters et Findlay, 2023). Alors que seules l'Alberta et l'Île-du-Prince-Édouard ont modifié l'admissibilité ou la valeur des places de garde subventionnées (en plus d'autres interventions stratégiques) afin d'atteindre les objectifs fédéraux de réduction des frais (Macdonald et Friendly, 2023a), les programmes de subvention existants sont demeurés actifs dans les autres provinces et territoires (Friendly et coll., 2024). Comme les résultats de l'enquête ne fournissent pas de renseignements sur le nombre d'enfants bénéficiant d'une subvention ni sur les changements apportés aux montants des

subventions ou aux critères d'admissibilité, ces résultats offrent des indications limitées sur la façon dont les subventions continuent d'être utilisées pour réduire les frais de garde.

Les frais quotidiens pour la garde à temps plein variaient considérablement selon les catégories d'âge et les provinces ou les territoires, allant d'un minimum de 10 \$ par jour à un maximum de 49,50 \$ par jour. Comparativement aux résultats des enquêtes sur les frais de garde du Centre canadien de politiques alternatives (Macdonald et Friendly, 2023a; Macdonald et Friendly, 2025), ces résultats sont généralement similaires ou légèrement plus élevés dans la plupart des provinces et des territoires. Toutefois, les différences dans les méthodes d'enquête expliquent probablement certaines divergences dans les résultats (p. ex. les enquêtes sur les frais de garde ont été menées uniquement dans les grandes villes canadiennes, alors que les résultats actuels indiquent des estimations à l'échelle provinciale ou territoriale).

Accessibilité

Près de 4 services de garde en centre sur 5 avaient une liste d'attente d'enfants à inscrire, et environ 3 services de garde en centre sur 5 fonctionnaient à capacité maximale en avril 2024. Ces résultats laissent entendre que la plupart des services de garde en centre n'étaient pas en mesure d'inscrire des enfants supplémentaires dans certains groupes d'âge ou dans l'ensemble des groupes d'âge. Les listes d'attente pour l'inscription peuvent indiquer une demande non satisfaite de places en services de garde pour les familles, qui n'est pas comblée par l'offre, ainsi que des limites dans l'accessibilité des services de garde au Canada. Il convient de mentionner que 15 % des services de garde en centre avaient augmenté leur capacité maximale au cours de l'année précédente, ce qui laisse entrevoir une expansion limitée du nombre de places parmi les services de garde en centre existants. Une offre réduite de services de garde peut entraîner une concurrence accrue entre les parents pour un nombre limité de places (Statistique Canada, 2022b). Les services de garde en centre n'ayant pas atteint leur capacité maximale pouvaient accueillir en moyenne 16 enfants supplémentaires par centre et une médiane de 6 enfants (non présentée), bien que les caractéristiques précises de cette capacité supplémentaire (p. ex. groupe d'âge et statut à temps plein ou à temps partiel) ne soient pas connues.

Flexibilité

Les proportions de services de garde en centre offrant des options de garde flexibles ou atypiques étaient largement semblables en 2022 et en 2024. Par exemple, en 2022 et en 2024, environ 2 % des services de garde en centre proposaient des services de garde à des heures atypiques, comme les fins de semaine, le soir ou la nuit, et la proportion de services de garde en centre proposant des services de garde en haltes-garderies ou des services de garde à horaires flexibles est restée inférieure à 20 %. Ces résultats donnent à penser que les options de garde pendant les heures atypiques demeurent limitées (Lero et coll., 2021).

Inclusivité

Les engagements pris dans le cadre des accords bilatéraux visaient la création de nouvelles places et la mise en place de programmes inclusifs afin d'accueillir divers groupes d'enfants ainsi que des enfants

et des familles vulnérables. En 2022, 43 % des services de garde en centre avaient inscrit un ou plusieurs enfants ayant une incapacité pour laquelle des mesures d'adaptation étaient offertes (Charters et Findlay, 2023), tandis qu'en 2024, 74 % des services de garde en centre ont déclaré avoir mis en place des mesures d'adaptation pour les enfants ayant un problème de santé de longue durée ou une incapacité. Bien que le chiffre de 2024 renvoie aux mesures d'adaptation et que celui de 2022 se réfère aux enfants (et qu'ils ne sont donc pas directement comparables), les résultats donnent à penser que la majorité des services de garde en centre au Canada étaient en mesure d'offrir au moins certaines mesures d'adaptation permettant l'inclusion d'enfants ayant une incapacité.

Qualité

L'expansion du secteur des services de garde à but non lucratif au Canada a été largement préconisée (Dhuey, 2024; Friendly, 2019), car ce type de services est généralement associé à une qualité plus élevée (Cleveland et Krashinsky, 2009; Varmuza, Perlman et Falenchuk, 2021) ainsi qu'à une offre de services de garde plus stable (Kershaw, Forer et Goelman, 2004). Les provinces et les territoires se sont engagés à accroître le nombre de places en services de garde, entièrement ou principalement dans des services de garde en centre à but non lucratif et dans des services de garde en milieu familial réglementés (Friendly et coll., 2024; Gouvernement du Canada, 2024). La proportion de services de garde en centre à but non lucratif ou exploités par le gouvernement (53,5 %) pourrait être globalement comparable à celle observée en 2022 (49,8 %), auxquels s'ajoutaient les 3,6 % des répondants qui ne connaissaient pas le statut de leur service de garde dans cette enquête. Ces résultats pourraient corroborer les constats tirés de sources de données administratives (Friendly et coll., 2024), selon lesquels l'expansion des services de garde en centre à but non lucratif de 2022 à 2024 demeure incertaine.

Les résultats donnent à penser également que les caractéristiques structurelles associées à la qualité des services de garde dépassaient parfois les exigences prévues par la réglementation provinciale ou territoriale, en particulier pour les groupes d'âge les plus jeunes. Par exemple, pour les tout-petits en Saskatchewan, la taille médiane des groupes (11) et le ratio médian enfants/personnel (6:1) dépassaient les exigences provinciales applicables aux services de garde en centre pour ce groupe d'âge, soit un nombre maximum de 10 enfants par groupe et un ratio enfants/personnel de 5:1 (Beach et coll., 2023). Toutefois, ces résultats doivent être interprétés à la lumière de deux explications possibles liées à la mesure de l'enquête. Premièrement, les estimations du nombre d'enfants inscrits reflètent les inscriptions à temps plein et à temps partiel et non la présence effective des enfants un jour donné. Ainsi, plusieurs enfants inscrits à temps partiel peuvent avoir occupé l'équivalent d'une seule place à temps plein. Deuxièmement, dans le cas de groupes d'âge mixtes, les salles ont été attribuées soit au groupe d'âge comptant le plus grand nombre d'enfants, soit au groupe le plus jeune lorsque les groupes étaient de taille égale. Cela peut fausser l'affectation des enfants aux salles ou au personnel. Il convient donc de faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats relatifs à ces mesures structurelles. Ces résultats mettent également en évidence la complexité du fonctionnement quotidien des services de garde en centre, qui nécessite une réaffectation continue du personnel afin de s'adapter à la fréquentation quotidienne et à la variabilité des situations de garde, tout en respectant les exigences réglementaires des administrations compétentes.

Financement provenant des accords sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada

Au Canada, on estime que 5 711 services de garde en centre accueillant des enfants âgés de 0 à 5 ans ont déclaré avoir reçu un financement en vertu du système d'AGJE à l'échelle du Canada (72 %). Le financement était associé aux services de garde à but non lucratif, ce qui concorde avec l'objectif du système d'AGJE à l'échelle du Canada d'accroître l'offre principalement au sein des services publics et à but non lucratif (Gouvernement du Canada, 2024). Certaines données probantes indiquent que les services de garde en centre non gouvernementaux et à but non lucratif qui recevaient des fonds étaient plus susceptibles d'avoir déjà été des services de garde à but lucratif. Bien que cela puisse refléter un passage d'un modèle à but lucratif à un modèle à but non lucratif, la proportion globale de services de garde en centre à but lucratif est restée relativement stable comparativement aux périodes précédentes (Charters et Findlay, 2023; Friendly et coll., 2024). Bien qu'aucun lien important entre le statut de financement et le fait qu'un service de garde en centre ne fonctionne à capacité maximale, les services de garde financés étaient plus susceptibles d'avoir augmenté leur capacité maximale par rapport à l'année précédente. Cette situation pourrait être liée au fait que le financement du système d'AGJE à l'échelle du Canada contribue à l'expansion des places en services de garde (Gouvernement du Canada, 2024), bien qu'une analyse plus approfondie d'autres déterminants potentiels soit nécessaire. La plupart des services de garde en centre gérés par une organisation des Premières Nations, des Métis ou des Inuit n'ont pas reçu de financement en vertu du système d'AGJE à l'échelle du Canada, peut-être en raison de mécanismes de financement distincts offerts par l'entremise du Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones. Dans la plupart des provinces et des territoires, la majorité des services de garde en centre ont déclaré avoir reçu un financement dans le cadre des accords sur l'AGJE à l'échelle du Canada, par 2024, à l'exception des services de garde en centre de la Colombie-Britannique. Même si les rapports provinciaux de la Colombie-Britannique font état de l'utilisation de fonds fédéraux pour soutenir un certain nombre d'engagements liés aux accords bilatéraux, certains de ces fonds pourraient avoir été réaffectés à des initiatives provinciales antérieures aux accords (Macdonald et Friendly, 2023a; Province de la Colombie-Britannique, 2023). L'incertitude quant aux sources de financement peut avoir conduit les répondants à déclarer ne pas avoir reçu de financement en vertu du système d'AGJE à l'échelle du Canada.

Limites

La présente étude comporte plusieurs limites. Tout d'abord, la base de sondage de l'ECPSG a été établie à partir du Registre des entreprises de Statistique Canada et de listes publiques de services de garde en centre agréés et réglementés, ce qui peut avoir entraîné l'exclusion de certains services de garde en centre administrés par des écoles ou des conseils scolaires qui ne font pas partie du système provincial ou territorial d'agrément des services de garde. On a demandé aux répondants si leur service de garde avait reçu du financement en vertu des accords sur l'AGJE à l'échelle du Canada. Bien qu'il ait été précisé que le système d'AGJE à l'échelle du Canada est le plan quinquennal visant à rendre les services de garde réglementés plus accessibles et abordables et à réduire les frais moyens à 10 \$ par jour d'ici 2025-2026, les répondants n'étaient peut-être pas au courant de la participation de leur service de garde en centre, car chaque province ou territoire utilise sa propre terminologie pour la distribution des fonds. Les prochains cycles de l'enquête tenteront d'améliorer la base de sondage, ainsi que la formulation des questions pour cet élément.

En outre, les estimations des caractéristiques structurelles associées à la qualité des services de garde peuvent être biaisées par l'utilisation d'estimations du nombre d'enfants inscrits par âge plutôt que de la

fréquentation réelle, ainsi que par l'impossibilité de distinguer ou d'examiner la composition des groupes d'âge mixtes. Il est plausible que de nombreux services de garde en centre aient atteint ou aient été près d'atteindre leur taille maximale de groupe et leur ratio enfants/personnel, étant donné que la plupart des services de garde en centre ont déclaré fonctionner à capacité maximale (60 %) ou avoir une liste d'attente (84 %). Cela signifie que même de légères distorsions dans ces estimations pourraient avoir entraîné les estimations médianes au-delà des limites maximales établies par la province ou le territoire. La collecte de renseignements sur la composition des groupes d'âge mixtes pourrait améliorer le calcul de ces mesures structurelles, qui demeurent pertinentes pour comprendre le concept important de la qualité des services de garde (Bigras et coll., 2010; Slot, 2018). Enfin, l'ECPSG est une enquête transversale et présente des limites pour décrire les changements au fil du temps. Étant donné qu'elle s'appuie sur les perspectives des fournisseurs et des directeurs, il n'a pas été possible d'aborder de nombreux aspects pertinents pour le système d'AGJE à l'échelle du Canada, comme les caractéristiques des enfants participants, les réductions de frais comme vécues par les familles et d'autres domaines d'intérêt. Par conséquent, bien que les résultats de cette étude puissent fournir des indications sur certaines caractéristiques des services de garde en centre associées aux piliers du système d'AGJE à l'échelle du Canada, ils ne constituent pas une évaluation du programme ni une analyse exhaustive de ces piliers.

Conclusion

La présente étude s'appuie sur des travaux antérieurs pour fournir des estimations nationales des services de garde en centre accueillant des enfants âgés de 0 à 5 ans en avril 2024. Les résultats donnent un aperçu des services de garde en centre, notamment de leurs caractéristiques générales, de leur capacité d'accueil, de leurs ressources et de leur financement, ainsi que des caractéristiques structurelles associées à la qualité des services de garde. Cette étude fournit également un éclairage sur le système d'AGJE à l'échelle du Canada en examinant les changements dans les caractéristiques des services de garde en centre au cours de deux cycles de l'ECPSG, ainsi que les différences entre les services de garde en centre ayant déclaré avoir reçu un financement en vertu du système d'AGJE à l'échelle du Canada en 2024 et ceux qui n'en ont pas reçu. La collecte et l'analyse continues et systématiques de données sur les services de garde fourniront aux décideurs et aux intervenants des renseignements opportuns sur l'évolution du paysage des services de garde au Canada. Les travaux futurs devraient continuer de suivre l'évolution du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Canada, ainsi que les progrès réalisés dans la mise en œuvre des principes des accords bilatéraux conclus avec les provinces et les territoires.

Annexe

Tableau A.1
Catégories d'âge des enfants par province et territoire, Canada, avril 2024 (partie 1)

Province ou territoire	Fréquentation scolaire
Terre-Neuve-et-Labrador	
Catégorie d'âge	
Bébés – enfants âgés de moins de 24 mois	Enfants âgés de 0 à 5 ans qui ne fréquentent pas l'école
Tout-petits – enfants âgés de 18 mois à moins de 3 ans	
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 2 ans et 9 mois à moins de 5 ans et 9 mois qui ne fréquentent ni la prématernelle, ni l'école	
Enfants de prématernelle – enfants âgés de 3 ans et 8 mois à moins de 5 ans et 9 mois qui fréquentent la prématernelle	Enfants qui fréquentent l'école
Enfants d'âge scolaire – enfants âgés de 4 ans et 8 mois à 13 ans qui fréquentent l'école	
Île-du-Prince-Édouard	
Catégorie d'âge	
Enfants âgés de moins de 22 mois	Enfants âgés de 0 à 5 ans qui ne fréquentent pas l'école
Enfants âgés de 22 mois à 3 ans	
Enfants âgés de 3 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école	
Enfants d'âge scolaire – enfants âgés de 3 ans ou plus qui fréquentent l'école	Enfants qui fréquentent l'école
Nouvelle-Écosse	
Catégorie d'âge	
Nourrissons – enfants âgés de moins de 18 mois	Enfants âgés de 0 à 5 ans qui ne fréquentent pas l'école
Tout-petits – enfants âgés de 18 mois à moins de 36 mois	
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 3 ans ou plus qui ne fréquentent ni l'école, ni un programme de prématernelle	
Enfants de prématernelle – enfants qui fréquentent un programme de prématernelle	Enfants qui fréquentent l'école
Enfants d'âge scolaire – enfants âgés de 12 ans ou moins qui fréquentent l'école au-delà de la prématernelle	
Nouveau-Brunswick	
Catégorie d'âge	
Enfants en bas âge – enfants âgés de moins de 2 ans	Enfants âgés de 0 à 5 ans qui ne fréquentent pas l'école
Enfants d'âge préscolaire âgés de 2 ans	
Enfants d'âge préscolaire âgés de 3 ans qui ne fréquentent pas l'école	
Enfants d'âge préscolaire âgés de 4 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école	
Enfants d'âge scolaire qui fréquentent l'école	Enfants qui fréquentent l'école
Québec	
Catégorie d'âge	
Enfants âgés de moins de 18 mois	Enfants âgés de 0 à 5 ans qui ne fréquentent pas l'école
Enfants âgés de 18 mois à moins de 4 ans qui ne fréquentent pas l'école	
Enfants âgés de 4 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école	
Enfants qui fréquentent l'école	Enfants qui fréquentent l'école

Tableau A.1

Catégories d'âge des enfants par province et territoire, Canada, avril 2024 (partie 2)

Province ou territoire	Fréquentation scolaire
Ontario	
Catégorie d'âge	
Poupons – enfants âgés de moins de 18 mois	
Tout-petits – enfants âgés de 18 mois à moins de 30 mois	Enfants âgés de 0 à 5 ans qui ne fréquentent pas l'école
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 30 mois à moins de 6 ans qui ne fréquentent pas l'école	
Enfants de jardin d'enfants – enfants âgés de 44 mois à moins de 7 ans qui fréquentent la maternelle ou le jardin d'enfants	Enfants qui fréquentent l'école
Enfants d'âge scolaire primaire ou moyen – enfants âgés de 68 mois à 12 ans qui fréquentent l'école	
Manitoba	
Catégorie d'âge	
Enfants en bas âge – enfants âgés de 12 semaines à moins de 12 mois	
Enfants en bas âge – enfants âgés de 12 mois à moins de 24 mois	
Enfants d'âge préscolaire âgés de 2 ans	Enfants âgés de 0 à 5 ans qui ne fréquentent pas l'école
Enfants d'âge préscolaire âgés de 3 ans qui ne fréquentent pas l'école	
Enfants d'âge préscolaire âgés de 4 ans qui ne fréquentent pas l'école	
Enfants d'âge préscolaire âgés de 5 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école	
Enfants d'âge scolaire qui fréquentent l'école	Enfants qui fréquentent l'école
Saskatchewan	
Catégorie d'âge	
Poupons – enfants âgés de 6 semaines à moins de 18 mois	
Tout-petits – enfants âgés de 18 mois à moins de 30 mois	Enfants âgés de 0 à 5 ans qui ne fréquentent pas l'école
Enfants d'âge préscolaire âgés de 30 mois ou plus qui ne fréquentent pas l'école	
Enfants d'âge scolaire qui fréquentent l'école	Enfants qui fréquentent l'école
Alberta	
Catégorie d'âge	
Bébés – enfants âgés de moins de 12 mois	
Bébés – enfants âgés de 12 mois à moins de 19 mois	
Enfants âgés de 19 mois à moins de 3 ans qui ne fréquentent pas l'école	Enfants âgés de 0 à 5 ans qui ne fréquentent pas l'école
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 3 ans à moins de 4 ans qui ne fréquentent pas l'école	
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 4 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école	
Enfants de maternelle et d'âge scolaire – enfants âgés de 4 ans ou plus qui fréquentent l'école	Enfants qui fréquentent l'école
Colombie-Britannique	
Catégorie d'âge	
Enfants âgés de moins de 18 mois	Enfants âgés de 0 à 5 ans qui ne fréquentent pas l'école
Enfants âgés de 18 mois à moins de 30 mois	
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 30 mois ou plus qui ne fréquentent pas l'école	
Enfants d'âge scolaire – enfants qui fréquentent l'école	Enfants qui fréquentent l'école

Tableau A.1
Catégories d'âge des enfants par province et territoire, Canada, avril 2024 (fin)

Province ou territoire	Fréquentation scolaire
Yukon	
Catégorie d'âge	
Bébés – enfants âgés de moins de 18 mois	Enfants âgés de 0 à 5 ans qui ne fréquentent pas l'école
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 18 mois à moins de 3 ans qui ne fréquentent pas l'école	
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 3 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école	
Enfants d'âge scolaire – enfants qui fréquentent l'école	Enfants qui fréquentent l'école
Territoires du Nord-Ouest	
Catégorie d'âge	
Enfants en bas âge – enfants âgés de moins de 13 mois	Enfants âgés de 0 à 5 ans qui ne fréquentent pas l'école
Enfants en bas âge – enfants âgés de 13 mois à moins de 25 mois	
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 25 mois à moins de 36 mois	
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 3 ans qui ne fréquentent pas l'école	
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 4 ans qui ne fréquentent pas l'école	
Enfants d'âge préscolaire – enfants âgés de 5 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école	
Enfants d'âge scolaire – enfants qui fréquentent l'école	Enfants qui fréquentent l'école
Nunavut	
Catégorie d'âge	
Enfants âgés de 0 à 12 mois	Enfants âgés de 0 à 5 ans qui ne fréquentent pas l'école
Enfants âgés de 13 à 24 mois	
Enfants âgés de 25 à 35 mois	
Enfants âgés de 3 ans	
Enfants âgés de 4 ans qui ne fréquentent pas l'école	
Enfants âgés de 5 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école	
Enfants d'âge scolaire – enfants qui fréquentent l'école	Enfants qui fréquentent l'école

Bibliographie

Beach, J., Friendly, M., Nguyen, N. T., Borges-Nogueira, P., Taylor, M., Mohamed, S., Rothman, L., et Forer, B. (2023). [*Early childhood education and care in Canada 2021*](#). Toronto : Childcare Resource and Research Unit.

Bennett, J. et Tayler, C. (2006). [*Petite enfance, grands défis II. Éducation et structures d'accueil*](#). Paris : Éditions OCDE.

Bigras, N., Bouchard, C., Cantin, G., Brunson, L., Coutu, S., Lemay, L., Tremblay, M., Japel, C. et Charron, A. (2010). A comparative study of structural and process quality in center-based and family-based child care services. *Child & Youth Care Forum*, 39(3), 129-150.

Breitkreuz, R., Colen, K. et Horne, R. (2021). Producing the patchwork: The hidden work of mothers in organizing child care. *Journal of Family Studies*, 27(3), 436-459.

Charters, T.J., et Findlay, L.C. (2023). [*Caractéristiques des services de garde offerts en centre pour les enfants âgés de 0 à 5 ans au Canada, 2021 à 2022*](#). *Rapports économiques et sociaux*, 3(3), Statistique Canada, produit n° 36-28-0001 au catalogue.

Charters, T. J., et Findlay, L.C. (2024). [*Travailleurs des services de garde offerts en centre pour les enfants âgés de 0 à 5 ans au Canada, 2021 à 2022*](#). *Rapports économiques et sociaux*, 4(12), Statistique Canada, produit n° 36-28-0001 au catalogue.

Cleveland, G. (2018). [*Des services abordables pour tous : rendre les services de garde agréés abordables en Ontario*](#). Toronto : Cleveland Consulting.

Cleveland, G. (2022). [*Apprentissage et garde des jeunes enfants au Canada : d'où partons-nous, où allons-nous ?*](#) IRPP Insight n° 44. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques.

Cleveland, G., et Krashinsky, M. (2009). The nonprofit advantage: Producing quality in thick and thin child care markets. *Journal of Policy Analysis and Management*, 28(3), 440-462.

Crane, J. (2008). [*The well-being of women and children in rural and northern British Columbia: Accessibility to regulated childcare*](#). [Mémoire de maîtrise, Université Simon Fraser]. Summit Research Repository.

Ministère des Finances Canada. (2021). [*Budget de 2021 – Un plan d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pancanadien*](#). Ottawa : ministère des Finances Canada.

Ministère des Finances Canada. (2022). [*Soutenir l'apprentissage et la garde des jeunes enfants*](#). Ottawa : ministère des Finances Canada.

Dhuey, E. (2024). Will the Increased Investment in Early Childhood Education and Care in Canada Pay off? It Depends! *Canadian Public Policy*, 50(S1), 103-126.

Doherty, G., Friendly, M. et Forer, B. (2002). *Child care by default or design? An exploration of differences between non-profit and for-profit Canadian child care centres using the You Bet I Care! data sets*. Toronto : Ville de Toronto, division des services à l'enfance (Children's Services).

Emploi et Développement social Canada. (2017). *Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants*. Ottawa : Emploi et Développement social Canada.

Emploi et Développement social Canada. (2019). [*Définir et mesurer la qualité des services d'Apprentissage et de Garde des Jeunes Enfants : Une revue de la littérature*](#). Ottawa : Emploi et Développement social Canada.

Emploi et Développement social Canada. (2022a). [*Processus d'engagement sur la loi fédérale pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants*](#) : Rapport « Ce que nous avons entendu » – novembre 2022. Ottawa : Emploi et Développement social Canada.

Emploi et Développement social Canada. (2022b). [*Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones*](#). Ottawa : Emploi et Développement social Canada.

Emploi et Développement social Canada. (2024). [*Rapport sommaire triennal sur les accords bilatéraux sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants 2017 à 2020*](#). Ottawa : Emploi et Développement social Canada.

Findlay, L.C., Wei, L., et Arim, R. A. (2021). [*Tendances en matière d'utilisation des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants chez les familles pouvant être désavantagées sur le plan socioéconomique au Canada*](#). *Rapports économiques et sociaux*, 1(8), Statistique Canada, produit n° 36-28-0001 au catalogue.

Fisher, J., et Thomas, J. (2022). Net Child Care Costs in Canada. *Canadian Public Policy*, 48(2), 225-253.

Flanagan, K., Beach, J. et Varmuza, P. (2013). [*Oui ça nous touche encore : Une enquête auprès des garderies éducatives et des centres CPE au Canada. Résumé et faits saillants*](#). Ottawa : Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance.

Friendly, M. (2019). [*A bad bargain for us all: Why the market doesn't deliver child care that works for Canadian children and families*](#). Document hors série n° 31 Toronto : Childcare Resource and Research Unit.

Friendly, M., Beach, J., Aruran, G., Cossette, A., Lillace, J., et Forer, B. (2024). [*Early childhood education and care in Canada 2023, 14^e édition*](#). Toronto : Childcare Resource and Research Unit.

Friendly, M., Ferns, C., Grady, B. et Rothman, L. (2016). [*Child Care Can't Wait Till the Cows Come Home: Rural Child Care in the Canadian Context*](#). Toronto : Childcare Resource and Research Unit.

Gouvernement du Canada. (2024). [*Accords sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants*](#). Ottawa : Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.

Hacioglu, B., Burns, S., Davidson, A., Perlman, M., et White, L.A. (2024). Examining the Stability and Durability of Child Care Arrangements during the COVID-19 Pandemic in Canada. *Canadian Public Policy*, 50(3), 340-363.

Halfon, S., et Friendly, M. (2015). *Travailler vingt-quatre heures sur vingt-quatre : Un aperçu des services de garde d'enfants répondant aux horaires de travail atypiques au Canada* Toronto : Childcare Resource and Research Unit.

Huntsman, L. (2008). [*Determinants of quality in child care: A review of the research evidence*](#). Ashfield, Australie : Ministère des Services communautaires.

Irwin, S.H., Lero, D.S. et Brophy, K. (2004). *Highlights from Inclusion: [The next generation of child care in Canada](#)*. Wreck Cove, Nouvelle-Écosse : Breton Books.

Irwin, S. H., Lero, D.S. et Mayer, D. (2024). *Inclusion quality in the time of COVID*. Document présenté lors de la présentation au Conseil consultatif national sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, Ottawa.

Japel, C., et Friendly, M. (2018). *[Inequalities in Access to Early Childhood Education and Care in Canada. The Equal Access Study. Rapport d'expert](#)* : Munich : Deutsches Jugendinstitut.

Kerr, S., Findlay, L.C., et Arim, R. A. (2024). Services de garde pour les jeunes enfants ayant une incapacité. *[Rapports sur la santé](#)*, 35(10), 27-37.

Kershaw, P., Forer, B. et Goelman, H. (2004). Hidden fragility: Closure among child care services in British Columbia. *Early Childhood Research Quarterly*, 20(4), 417-432.

Killoran, I., Tymon, D. et Frempong, G. (2007). Disabilities and inclusive practices within Toronto preschools. *International Journal of Inclusive Education*, 11(1), 81-95.

Kingsbury, M., Findlay, L.C., Arim, R. et Wei, L. (2021). Differences in child care participation between immigrant and nonimmigrant families. *Journal of Childhood Studies*, 46(4), 46-58.

Lavergne, K.J. (2025). Why Are Young Children Not in Child Care? Typologies of Child Care Non-Use among Canadian Children under Six Years. *Canadian Public Policy*, 51(1), 35-60.

Lero, D.S., Prentice, S., Friendly, M., Richardson, B. et Fraser, L. (2021). *[Non-standard work and child care in Canada: A challenge for parents, policy makers, and child care provision](#)*. Toronto : Childcare Resource and Research Unit.

Macdonald, D. (2018). *[Les déserts de services de garde au Canada](#)*. Ottawa : Centre canadien de politiques alternatives.

Macdonald, D., et Friendly, M. (2023a). *[Mesurer ce qui compte : Évaluer les progrès en vue de doter le Canada de services de garde à l'enfance à 10 \\$/jour](#)*. Ottawa : Centre canadien de politiques alternatives.

Macdonald, D., et Friendly, M. (2023b). *[On n'y est pas encore](#)* : Pour se doter de services de garde à 10 \$ par jour, il faut remédier au problème des déserts de services de garde au Canada. Ottawa : Centre canadien de politiques alternatives.

Macdonald, D. et Friendly, M. (2025). *[Le prix n'est pas encore le bon : Les frais de garde n'atteignent pas l'objectif de 10 \\$ par jour](#)*. Ottawa : Centre canadien de politiques alternatives.

Massing, C., Gyan, C., Giesbrecht, C.J., Kikulwe, D., et Ghadi, N. (2023). Preferences and Challenges in Access to Childcare Programs: A Mixed-Methods Study with Newcomers to Canada. *International Journal of Early Childhood*, 56(3), 421-441.

Mejia-Cardenas, C., Rivard, M., et Mestari, Z. (2024). The Inclusion of Children with Autism in Day Care Centers: Staff Perceptions, Attitudes, and Knowledge. *Early Childhood Education Journal*, 53(4), 947-958.

NICHD Early Child Care Research Network. (2002). Child-care structure→ process→ outcome: Direct and indirect effects of child-care quality on young children's development. *Psychological Science*, 13(3), 199-206.

Pasolli, L. et Un Enfant Une Place (2019). [*An analysis of the Multilateral Early Learning and Child Care Framework and the Early Learning and Child Care Bilateral Agreements*](#). Ottawa : Un enfant Une place.

Prentice, S. (2007). Less access, worse quality: New evidence about poor children and regulated child care in Canada. *Journal of Children and Poverty*, 13(1), 57-73.

Province de la Colombie-Britannique. (2023). [*Canada-British Columbia Canada-Wide Early Learning and Child Care Agreement: Report on progress and results achieved in 2022-2023*](#). Victoria : Province de la Colombie-Britannique.

Slot, P. (2018). [*Structural characteristics and process quality in early childhood education and care: A literature review*](#). Paris : OECD Education Working Papers, No. 176. Éditions OCDE.

Statistique Canada. (2021). [*Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, novembre 2020*](#). Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. (2022a). *G-est 2.03.004 [SAS Macro]*. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. (2022b). Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, 2022. [*Le Quotidien*](#). Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. (2023). Modes de garde d'enfants, 2023. [*Le Quotidien*](#). Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. (2024a). [*Carrefour d'information sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants : Peuples autochtones*](#). Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. (2024b). [*Carrefour d'information sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants : Main-d'œuvre*](#). Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. (2025). [*Enquête canadienne sur la prestation de services de garde*](#). Ottawa : Statistique Canada.

Taylor, L.G., Primucci, M., James, M.E., Arbour-Nicitopoulos, K.P., et Tucker, P. (2023). Inclusive active play curriculum in pre-service Canadian early childhood education programs. *Early Years*, 45(1), 1-15.

Uppal, S., et Savage, K. (2021). Le personnel des services de garde d'enfants au Canada. [*Regards sur la société canadienne*](#). Produit n° 75-006-X au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Varmuza, P., Perlman, M. et Falenchuk, O. (2021). How stable is program quality in child care centre classrooms? *International Journal of Child Care and Education Policy*, 15(1), 1-28.

Zhang, S., Garner, R., Heidinger, L. et Findlay, L. (2021). Le recours par les parents aux services de garde d'enfants et les différences dans l'utilisation de ces services selon la situation d'emploi de la mère. [*Regards sur la société canadienne*](#), produit no 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa : Statistique Canada.